ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chefs d'entreprise

Question écrite n° 46538

Texte de la question

M. Philippe Vuilque interroge M. le Premier ministre sur la question de la rémunération des dirigeants des grandes entreprises. La présidente du MEDEF vient de rejeter les évolutions envisagées par le Gouvernement lors du sommet social du 18 février 2009 à l'Élysée, notamment de renoncer à la part variable des rémunérations des président, directeur, administrateur, si leur entreprise recourt massivement à du chômage. Il lui rappelle qu'aux États-unis vient d'être voté par le Parlement un impôt spécial qui réquisitionne 90 % des primes données indûment aux grands patrons lorsque les entreprises touchent des aides publiques et qu'elles licencient. Il lui demande de légiférer au plus vite pour interdire les abus.

Données clés

Auteur : M. Philippe Vuilque
Circonscription : Ardennes (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 46538
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 avril 2009, page 3404
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)